



Paris, le 12 septembre 2016

**Régis METZGER**  
**Christian NAVARRO**  
**Francette POPINEAU**  
Co-Secrétaires généraux

A

**Madame Najat VALLAUD-BELKACEM**  
Ministre de l'Éducation nationale, de  
l'Enseignement supérieur et de la  
Recherche  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Madame la Ministre,

A cette rentrée, suite à une enquête menée auprès de nos sections départementales, nous comptons 42 départements déficitaires à ce jour. Le Service Public d'Éducation ne peut donc garantir à tous les enfants la présence d'un enseignant formé devant eux.

En juin dernier, au vu des résultats des concours de recrutement de professeur des écoles pour la session 2016, nous vous demandions notamment de garantir partout le recours à la liste complémentaire à hauteur des besoins. Or, 34 départements annoncent déjà vouloir recourir au recrutement de personnels contractuels. 21 départements auraient déjà lancé les recrutements. Interrogés lors des instances paritaires, vos services se muent dans le silence ou indiquent que le non-recours aux listes complémentaires serait une consigne ministérielle.

Nous ne pouvons accepter un tel recours délibéré à des personnels précaires et vous demandons solennellement de donner instruction d'ouvrir, partout où cela est nécessaire, le recrutement sur liste complémentaire y compris en puisant sur les listes complémentaires des académies voisines.

A l'heure actuelle, il manquerait déjà 723 enseignants pour répondre aux besoins immédiats. On ne peut décemment imaginer que la solution serait de les remplacer par des personnels non formés. C'est méconnaître la complexité croissante du métier d'enseignant et faire fi des conditions d'apprentissage des élèves. C'est aussi mettre ces collègues dans des situations difficiles auxquelles ils n'ont pas été préparés.

L'école, et c'est bien le moins, fait l'objet d'attentes des familles. Il convient de donner les moyens d'y répondre sérieusement. Le recrutement de personnels contractuels entretient l'illusion de la pérennité d'un service public de qualité, mais ne leurre personne. Le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend.

De toutes évidences, le budget nécessaire, pour faire face à la croissance démographique de ces dernières années, à la mise en œuvre de mesures qualitatives (accueil des moins de trois, affectation de maîtres surnuméraires dans les écoles, diminution du nombre d'élèves par classe, inclusion scolaire de qualité aux élèves en situation de handicap...) ou aux suppressions massives de la dernière mandature, n'a pas été suffisamment anticipé. Ce ne sont pas les élèves de ce pays qui doivent en faire les frais !

Au-delà d'une réponse immédiate sur les recrutements, il nous paraît indispensable d'entamer rapidement les discussions sur la mise en place de véritables pré-recrutements pour améliorer la rentrée à venir et dans le même temps démocratiser le métier d'enseignant.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame la ministre, que nos exigences sont à l'image de notre attachement à un service public d'éducation de même qualité, sur tout le territoire.

Pour le Co-secrétariat  
Francette POPINEAU

